MSA Services Côtes Normandes









Réalisation MSA Services - © Photos Freepik

Catalogue des formations 2024/2025

AUDITÉ PAR

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

MAJ 09/2024

MSA Services vous accompagne en vous proposant des formations adaptées à vos besoins

Concrètes, efficientes, adaptées au monde du travail et aux problématiques du monde agricole, nos formations interviennent dans les domaines de la prévention des risques professionnels, de la réglementation, du développement personnel et de l'organisationnel.

MSA Services Côtes Normandes, association agréée organisme de formation depuis 2012 propose des formations dans le prolongement des savoir-faire de la MSA, en complément des missions de service public, dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

MSA Services peut vous aider à concevoir des actions de formations adaptées aux enjeux de votre entreprise ou exploitation afin d'apporter une réponse aux besoins particuliers de votre secteur d'activité.

Grâce à la formation, vous gagnez en compétences et en efficacité. Que vous soyez chef d'entreprise, d'exploitation ou salarié, elle vous permet non seulement d'augmenter votre niveau d'expertise, mais aussi de mieux comprendre les évolutions de votre secteur.

Notre pédagogie est active afin que les compétences acquises soient mises en œuvre de retour à votre poste de travail.

Découvrez notre offre de formation qui privilégie l'échange, la richesse humaine et l'ouverture d'esprit.

Vous pouvez nous contacter pour exposer et affiner votre projet de formation, qu'il soit personnel ou collectif.

Pour toute information ou devis,
Contact : 02 33 06 40 13
couellan.nadine@cotesnormandes.msa.fr

NOS VALEURS

Professionnalisme

C'est bien entendu le professionnalisme de nos intervenants et partenaires : des professionnels de "terrain", qui maîtrisent les techniques et outils dans leurs domaines respectifs, et sont au fait des dernières évolutions législatives. L'expertise que nous souhaitons vous transmettre, vous permet d'enrichir ou d'actualiser vos connaissances, de développer vos compétences personnelles ou professionnelles ou encore de résoudre vos problématiques d'entreprise.

Proximité

Nos formations sont organisées en inter ou en intra (si possibilité dans vos locaux).

Satisfaction

Notre première satisfaction, c'est la vôtre. Aussi, la confiance que vous nous accordez est au cœur de nos préoccupations. La satisfaction des stagiaires est évaluée à l'issue de chaque formation.

Confidentialité

Nous vous garantissons confidentialité et transparence dans le traitement de vos données.

MSA Services Côtes Normandes adhère à la Fédération Nationale de l'Offre (FNOS) de services du Groupe MSA.
Les vingt structures de formation du groupe MSA proposent plus de 750 formations, soit 11 000 personnes formées par ce réseau national.

SOMMAIRE

Préambule 2

Devenir Sauveteur Secouriste du travail 4

Maintenir et actualiser ses compétences Sauveteur Secouriste du travail 5

S'initier aux premiers gestes qui sauvent 6

Sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent 7

Evacuation incendie – Serre-file et Guide-file 8

Equipier de première intervention (EPI) 9

Gestes et postures 10

Réaliser son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels 11

Actualiser son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels 12

Habilitation électrique H0/B0/H0v 13

Habilitation électrique BE/BS 14

Autorisation de conduite R482 engin de chantier 15

Conditions générales de vente 16

Formulaire de réclamation 17

Informations pratiques 18

Bulletin d'inscription 19

DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Durée
2 jours

Public concerné
Tout employeur agricole, salarié, apprenti susceptible de pouvoir porter secours dans son entreprise à des travailleurs ou toute autre personne.

Effectif
De 4 à 10 stagiaires

Pré-requis
Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Objectif pédagogique
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, en sachant protéger, examiner, alerter ou faire alerter, secourir.
- Savoir mettre en œuvre ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.
- Participer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise, en proposant des axes d'amélioration pour supprimer le danger, garantir la protection individuelle et collective.

Programme de la formation
- Rôle, définitions et indicateurs des SST et de la santé au travail
- Déterminer les risques en milieu professionnel
- Les notions de base en matière de prévention
- Savoir repérer les situations dangereuses
- Examiner la victime, reconnaître une urgence vitale
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée.

Modalités et moyens pédagogiques
Apports de connaissance, échanges interactifs, mise en situation pédagogiques.
Livrets remis au stagiaire.

Suivi de l'action
Feuilles d'assiduité signées par demi-journée par le stagiaire et le formateur
Attestation de fin de Formation

Contrôle et validation de l'action
Evaluations formatives et continues pendant les mises en situation de formation et certification finale.

Certificat délivré par l'INRS valable 24 mois maximum et prorogé de 24 mois au cours d'une formation de maintien et d'actualisation des compétences

Moyens d'encadrement
formateur SST certifié par l'INRS

Prix
Prise en charge pour les contributeurs VIVEA
1 400 € net (tarif de groupe)

Dates et lieux
9 et 10 janvier 2025
30 et 31 janvier 2025
Caen – St Lô
Intra-entreprises ou inter-entreprises
Autres dates possibles, contacter MSA Services

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES SST (MAC SST)

Durée
1 journée

Public concerné
Tout employeur agricole, salarié ou apprenti déjà sauveteur secouriste du travail

Effectif
De 4 à 10 stagiaires

Prérequis
Etre titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée

Objectif pédagogique
- Maintenir et actualiser les compétences, connaissances et savoir-faire du sauveteur secouriste du travail (SST)
- Prendre en compte les changements techniques ou réglementaires inhérents à la formation SST.

Programme de la formation

Adaptation de la formation
- Aux modifications du référentiel national
- Aux risques de l'entreprise, ou exploitation
- Analyse des pratiques et retour d'expériences

Poursuivre sa participation à la démarche de prévention et à l'évaluation des risques professionnels
- Revoir le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Revoir le processus d'apparition des risques professionnels
- Réviser les différents risques de son secteur professionnel
- Agir en collaboration avec les autres acteurs et d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention.

Modalités et moyens pédagogiques

Apports de connaissance, échanges interactifs, mise en situation pédagogiques. Livrets remis au stagiaire.

Suivi de l'action

Feuilles d'assiduité signées par demi-journée par le stagiaire et le formateur
Attestation de fin de Formation

Contrôle et validation de l'action

Evaluations formatives et continues pendant les mises en situation de formation et certification finale.

Renouvellement du certificat de SST délivré par l'INRS à l'issue de la formation sous réserve de satisfaction des critères d'évaluation d'une durée de 24 mois.

Moyens d'encadrement

formateur SST certifié par l'INRS

Prix

Prise en charge pour les contributeurs VIVEA
700 € net (tarif de groupe)

Dates et lieux

2 décembre 2024
10 décembre 2024
13 janvier 2025
27 janvier 2025
Caen - St Lô

Intra-entreprises ou inter-entreprises
Autres dates possibles, contacter MSA Services

S'INITIER
AUX PREMIERS GESTES QUI SAUVENT

Durée
1 journée

Public concerné
Employeur agricole, salarié ou apprenti susceptible de devoir porter secours dans son environnement professionnel

Effectif
De 6 à 10 stagiaires

Prérequis
Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation

Objectif pédagogique
Acquérir les connaissances nécessaires pour préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés et être un premier maillon de la chaîne des secours

Programme de la formation

- Protéger : sécuriser le lieu de l'accident et les personnes impliquées
- Examiner la victime pour apprécier son état
- Alerter : demander de l'aide
- Secourir :
  - Etouffement
  - Plaie
  - Brûlures
  - Malaise
  - Perte de connaissance
  - Atteintes traumatiques
  - Arrêt cardiaque et défibrillateur.

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur des apports théoriques et exercices pratiques.
Documentation remise au stagiaire.

Matériel pédagogique utilisé

Plan d'intervention SST
Mannequins de secourisme
Défibrillateur…

Suivi de l'action

Feuilles d'assiduité signées par demi-journée par le stagiaire et le formateur
Attestation de fin de Formation

Contrôle et validation de l'action

Evaluation des acquis tout au long de la formation.

Moyens d'encadrement

formateur SST habilité par l'INRS

Prix

Prise en charge pour les contributeurs VIVEA
700 € net (tarif de groupe)

Dates et lieux

25 novembre 2024 - 19 décembre 2024
16 janvier 2025 - 10 mars 2025
Caen ou St Lô
Intra-entreprises ou inter-entreprises
Autres dates possibles contacter MSA Services

SENSIBILISATION A LA LUTTE CONTRE L'ARRET CARDIAQUE ET AUX GESTES QUI SAUVENT

A proposer aux futurs retraités*

Durée
½ journée

Public concerné
Salariés avant leur départ à la retraite

Effectif
De 6 à 10 stagiaires

Prérequis
Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation

Objectif pédagogique
Savoir exécuter les gestes de premiers secours destinés à :
. Se protéger, protéger la victime et les témoins,
. Alerter les secours d'urgence adaptés,
. Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Programme de la formation

- Protection
- Alerte
- La victime qui parle et se plaint
- Réaliser la conduite à tenir face à un saignement abondant
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque

*obligation en vigueur depuis le 23/01/2023

Moyens pédagogiques

Exposés, démonstration pratique et apprentissage
Cas concrets : mise en situation permettant d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé

Matériel pédagogique utilisé

Mannequins de secourisme
Défibrillateur automatisé externe

Suivi de l'action

Feuille d'assiduité signée par le stagiaire et le formateur
Attestation de fin de Formation

Contrôle et validation de l'action

La présence et la participation active (réalisation de tous les gestes demandés) de chacun constituent les seuls critères de validation.

Moyens d'encadrement

formateur SST habilité par l'INRS

Prix

Prise en charge pour les contributeurs VIVEA – autres 75 € net (par personne)

Dates et lieux

Dates à définir
Contacter MSA Services
Intra-entreprises ou inter-entreprises

EVACUATION INCENDIE
Serre-file et Guide-file

Durée
3 heures

Public concerné

Tout public

Effectif

De 4 à 10 stagiaires

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation

Objectif pédagogique

Acquérir des connaissances générales sur l'incendie
Acquérir des notions de prévention incendie
Etre capable d'assurer l'évacuation des locaux dans le respect des consignes.

Programme de la formation

- Causes et conséquences des sinistres
- La réglementation en matière d'évacuation des locaux
- Les éléments de prévention
- L'évacuation des locaux
- Mise en pratique d'évacuation
- Evaluation de l'évacuation (registre de sécurité)

Moyens pédagogiques

La formation est basée sur des études de cas, des exposés interactifs et une visite des cheminements d'évacuation ainsi qu'un repérage des différents moyens de secours directement dans votre établissement.

Suivi de l'action

Feuille d'assiduité signée par le stagiaire et le formateur
Attestation de fin de Formation

Contrôle et validation de l'action

Evaluation des acquis tout au long de la formation.

Moyens d'encadrement

formateur habilité

Prix

400 € net (tarif de groupe)

Dates et lieux

Dates à définir
Contacter MSA Services

Intra-entreprises ou inter-entreprises

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION (EPI)

Durée
3 heures 30

Public concerné

Tout public

Effectif

De 4 à 10 stagiaires

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation

Objectifs pédagogiques

- Donner l'alerte rapidement
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation
- Connaître les missions de l'équipier de 1re intervention, les techniques et les consignes de sécurité

Programme de la formation

- Le feu
- Le rôle préventif de l'équipier de sécurité
- Comment donner l'alerte
- Modalités d'intervention et d'évacuation
- Mise en pratique sur site d'exercice avec extincteurs

Moyens pédagogiques

Apports théoriques sur vidéoprojecteur
Exercices d'apprentissage
Démonstrations par le formateur
Exercice pratique sur feu avec extincteur.

Suivi de l'action

Feuille d'assiduité signée par le stagiaire et le formateur
Attestation de fin de Formation

Contrôle et validation de l'action

Evaluation des acquis tout au long de la formation.

Moyens d'encadrement

formateur habilité

Prix

500 € net (tarif de groupe)

Dates et lieux

Dates à définir
Contacter MSA Services

Intra-entreprises ou inter-entreprises

GESTES ET POSTURES
Prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

Durée
1 demi-journée ou 1 journée

Public concerné

Agents de terrain, de collectivités, techniciens, exploitants…

Effectif
De 6 à 10 stagiaires

Pré-requis
Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Objectif pédagogique
Acquérir un état d'esprit de prévention des lombalgies par l'apprentissage de gestes et postures adaptés à la manipulation de charges lourdes ou encombrantes, associé aux caractéristiques physiques et psychologiques des travailleurs.

Rendre le stagiaire capable :

- D'éviter les accidents dus à la manutention ou transport de charges
- De prendre en compte les TMS (Troubles Musculo Squelettiques).

Programme de la formation

En préalable, rappel des objectifs et éléments chiffrés (accidents du travail, jours d'arrêt de travail, maladies professionnelles).

1. Les troubles musculo-squelettiques (TMS)
2. TMS Dos
3. TMS Membre supérieur
4. Prévention des TMS à partir de situations de travail

Moyens pédagogiques

La formation GPST alterne exposés didactiques, exercices pratiques et mises en situation afin de répondre aux besoins des salariés sur le lieu de travail.

Suivi de l'action

Feuilles d'assiduité signées par demi-journée par le stagiaire et le formateur
Attestation de fin de Formation

Contrôle et validation de l'action

Exercices pratiques pour valider l'apprentissage

Moyens d'encadrement

Expert et formateur agréé par le Ministère de l'Intérieur (Direction de la Sécurité Civile)

Prix

Prise en charge pour les contributeurs VIVEA
tarif de groupe : 700 € net (7 heures) ou 400 € net (3 heures 30)

Dates et lieux

14 janvier 2025
7 février 2025
27 février 2025
7 mars 2025
Caen – Saint-Lô
Intra-entreprises ou inter-entreprises

Autres dates possibles
Contacter MSA Services

REALISER SON DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Durée
2 jours

Public concerné
Employeurs ou futurs employeurs agricoles

Effectif
De 6 à 10 stagiaires

Pré-requis
Connaissance informatique de base (excel)

Objectif pédagogique
Rendre le stagiaire capable :
-d'intégrer l'évolution de la réglementation en rapport avec le DUER
-de repérer des situations à risques et de proposer des mesures de prévention
-de réaliser son DUER et de l'actualiser par la suite
- d'améliorer les conditions de travail

Programme de la formation

- Connaître les obligations réglementaires
- Connaître et savoir utiliser l'outil support pour réaliser son DUERP
- Caractériser les situations de travail en lien avec les aspects réglementaires
- Appréhender la mise en place d'une politique de prévention
- Définir des axes de progrès individuels en prévention
- Formaliser les résultats de l'évaluation des risques dans le Document Unique pour en faire un outil dynamique de management et de sécurité
- Elaborer et planifier la mise en œuvre du plan d'actions pour améliorer la Santé Sécurité au Travail sur son exploitation

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur la réglementation en vigueur et des échanges sur retours d'expériences et cas pratiques.

Suivi de l'action

Feuilles d'assiduité signées par demi-journée par le stagiaire et le formateur
Attestation de fin de Formation

Contrôle et validation de l'action

La mise en place de son Document Unique permet de valider l'apprentissage.

Moyens d'encadrement

Expert confirmé

Prix

Prise en charge pour les contributeurs VIVEA
350 € (pour autres personnes)

Dates et lieux

Période : printemps 2025
Caen – Saint-Lô
Dates à définir
Contacter MSA Services

ACTUALISER
SON DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Durée
1 journée

Public concerné
Employeurs agricoles

Effectif
De 6 à 10 stagiaires

Pré-requis
Connaissance informatique de base (excel)

Objectif pédagogique
Etre capable d'actualiser son Document Unique d'Evaluation des Risques

Programme de la formation

- Exprimer les mesures de prévention réalisées depuis la réalisation du DUER, et le changement de comportement des personnes
- Savoir intégrer l'évolution de la réglementation en rapport avec le Document Unique d'Evaluation des Risques
- Savoir repérer des situations à risques et proposer des mesures de prévention
- Découvrir et s'approprier des techniques pour améliorer les conditions de travail de son entreprise.

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur la réglementation en vigueur et des échanges sur retours d'expériences et cas pratiques.

Suivi de l'action

Feuilles d'assiduité signées par demi-journée par le stagiaire et le formateur
Attestation de fin de Formation

Contrôle et validation de l'action

La mise à jour de son Document Unique permet de valider l'apprentissage.

Moyens d'encadrement

Expert confirmé

Prix

Prise en charge pour les contributeurs VIVEA
175 € (pour autres personnes)

Dates et lieux

Période printemps 2025
Caen - St Lô
Dates à définir
Contacter MSA Services

HABILITATION ELECTRIQUE H0/B0/H0v

Durée
1 journée

Public concerné
Tout personnel amené à effectuer
des travaux d'ordre non électrique dans des zones au voisinage de pièces nues sous tension

Effectif
De 6 à 10 stagiaires

Pré-requis
Aucun

Objectif pédagogique
Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique permettant la délivrance d'une habilitation de niveau 0

Programme de la formation

. Les différentes grandeurs électriques

. Les effets du courant électrique sur le corps humain

. Les différents domaines de tentions, les zones d'environnement

. L'HABILITATION : Principe, symboles. Prescriptions des différentes zones de travail…

. Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement correspondant à l'HABILITATION

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur la réglementation en vigueur et des échanges sur retours d'expériences et cas pratiques.

Suivi de l'action

Feuilles d'assiduité signées par demi-journée par le stagiaire et le formateur
Attestation de fin de Formation

Contrôle et validation de l'action

QCM sur les connaissances acquises lors du stage
Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur qui les signera pour autoriser la personne habilitée à effectuer les travaux suivant ces compétences. Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans

Moyens d'encadrement

Expert agréé

Prix

Prise en charge pour les contributeurs VIVEA
125 € (pour autres personnes)

Dates et lieux

Dates à définir
Contacter MSA Services

Intra-entreprises ou inter-entreprises

HABILITATION ELECTRIQUE BE/BS

Durée
2 jours

Public concerné
Toute personne n'étant pas électricien de métier, devant réaliser des interventions élémentaires sur des circuits terminaux

Effectif
De 6 à 10 stagiaires

Pré-requis
Une connaissance élémentaire en électricité les EPI pour effectuer les travaux pratiques de la formation

Objectif pédagogique
. Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
. Appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques
. Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire en basse tension
. Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation BS et BE

Programme de la formation
. Contraintes règlementaires
. Les risques électriques et leur prévention
. Définitions des opérations en électricité
. Conduite à tenir en cas d'accidents corporel et matériel
. Comment travailler en sécurité

Pratique
Présentation des équipements électriques
- Installations BT/HT
- Comptage

. Revue des dangers inhérents à ces équipements

Moyens pédagogiques
La formation s'appuie sur la réglementation en vigueur et des échanges sur retours d'expériences et cas pratiques.

Suivi de l'action
Feuilles d'assiduité signées par demi-journée par le stagiaire et le formateur
Attestation de fin de Formation

Contrôle et validation de l'action
QCM sur les connaissances acquises lors du stage
Une carte d'habilitation sera remise à l'employeur qui la signera pour autoriser la personne habilitée à effectuer les travaux suivant ses compétences.

Moyens d'encadrement
Expert agréé

Prix
Prise en charge pour les contributeurs VIVEA
250 € (pour autres personnes)

Dates et lieux
Dates à définir
Contacter MSA Services

Intra-entreprises ou inter-entreprises

AUTORISATION DE CONDUITE
R482 ENGIN DE CHANTIER

Durée
1 à 2 jours (y compris les tests)

Public concerné
Toute personne conduisant des engins de chantier/agricole

Effectif
De 2 à 6 stagiaires

Pré-requis
Avoir 18 ans minimum
Aptitude médicale à la conduite en sécurité des engins de chantier
Permis B souhaitable

Objectifs pédagogiques
. Maîtriser l'utilisation en sécurité de tous les engins de chantier concernés selon la recommandation CNAMTS R482m
. Assurer la maintenance de 1er niveau du matériel utilisé
. Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Programme de la formation
Théorique
. Devoirs et responsabilités des conducteurs
. Technologie des engins
. Opérations de prise de poste
. Règles de circulation
. Réalisation de travaux
. Opérations de fin de poste
. Chargement sur porte-engins
. Entretien de l'engin

Pratique
. Vérification et essais de prise de poste
. Circulation
. Réalisation de travaux
. Stabilité de l'engin
. Connaissance du chantier, consignes en cas de panne, sensibilisation au développement durable
. Opérations de fin de poste

Moyens pédagogiques
La formation s'appuie sur la réglementation en vigueur et des échanges sur retours d'expériences et cas pratiques.

Suivi de l'action
Feuilles d'assiduité signées par demi-journée par le stagiaire et le formateur
Attestation de fin de Formation

Contrôle et validation de l'action
Tests d'évaluation théorique et pratique
Attestation de fin de formation

Moyens d'encadrement
Expert agréé

Prix
Prise en charge pour les contributeurs VIVEA
125 à 250 € (pour autres personnes)

Dates et lieux
Date à définir
Contacter MSA Services

Sur site

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Les informations nécessaires au bon déroulement de la formation sont envoyées avant la session : convention, convocation, programme complet.

Lors du dernier jour de formation, une évaluation « à chaud » permet de recueillir les avis afin d'améliorer notre qualité de service. Un certificat de réalisation est remis à chaque participant à l'issue de la formation.

Public et prérequis

Le public concerné est stipulé pour chaque stage présenté. Les stages sont ouverts sans niveau de prérequis exigé (sauf précision mentionnée au niveau de la présentation des stages) et adaptés au niveau des participants.

Modalités d'inscription

Toute inscription à un stage doit se faire au plus tard deux mois avant le démarrage de la session de formation. Contacts et bulletin d'inscription à la fin du catalogue de formation.

Dates, horaires et lieux

Les dates indiquées dans le catalogue sont prévisionnelles sous réserve de l'atteinte du quota minimum de stagiaires.
Les horaires et lieux de chaque stage sont communiqués définitivement dans l'invitation adressée au minimum 15 jours avant la formation.

Accessibilité personnes en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter la référente handicap pour MSA Services afin d'évaluer la faisabilité et l'adaptation de la formation :
Nathalie COULOMBIER – 02 33 06 40 09 – coulombier.nathalie@cotesnormandes.msa.fr

Participation financière

Le montant de la participation est fixé en fonction des règles de financement du fonds de formation dont dépend le participant.
Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants.

Modalités de paiement

A l'issue du délai de rétractation prévu à la Convention de Formation Professionnelle, le coût de tout stage est dû dans son intégralité. En cas d'absence due à un cas de force majeure, le participant réglera sa participation au prorata du temps de présence. En cas d'absence du stagiaire à l'intégralité de la formation alors que la Convention est signée et que le stagiaire n'a pas informé MSA Services, la présente convention est résiliée et l'intégralité de la participation financière sera facturée.

Justificatif de formation

Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Une réclamation ou un aléa survenu pendant la formation

Pour nous faire part de toute réclamation ou de tout aléa survenu au cours de la formation, n'hésitez pas à nous contacter au 02 33 06 40 13 ou à formaliser votre requête par écrit à l'aide de l'imprimé ci-après en l'adressant à couellan.nadine@cotesnormandes.msa.fr. Votre réclamation ou aléa sera traité dans les plus brefs délais par la mise en place d'actions correctives.

Droit de propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis aux stagiaires ne peuvent en aucun cas être diffusés ou reproduits sans l'accord de MSA Services.

Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Caen sera seul compétent pour régler le litige.

FICHE DE RECLAMATION

DATE :

Réclamant

Nom / Prénom* :

Adresse :

Téléphone :

Mail* :

Vous êtes* :

- ☐ Entreprise cliente
- ☐ Stagiaire
- ☐ OPCO

Votre réclamation

- ☐ Accueil, environnement général de l'organisme de formation
- ☐ Traitement et suivi de votre demande
- ☐ Déroulement d'une formation
- ☐ Offre de formation
- ☐ Coût / facturation
- ☐ Autre :

Motif(s) de votre réclamation

Merci de nous communiquer toutes les informations qui nous aideront à répondre au mieux à votre demande :

MSA Services Côtes Normandes – 37 rue de Maltot – 14000 CAEN – Tél : 02 33 06 40 13
Mail : couellan.nadine@cotesnormandes.msa.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Avant la session de formation
A votre demande, nous vous adressons un devis qui, validé par vos soins, servira de base à la convention et à la facturation.

Dès le retour du bulletin d'inscription **et au plus tard, 15 jours avant le début de la formation**

Vous recevrez la convention de formation (un exemplaire doit nous être retourné avec signature avant le démarrage de la session de formation) ainsi que la convocation précisant l'intitulé, le lieu et la date de la formation.

Le Jour J
Nous vous communiquons les informations nécessaires au bon déroulement de votre formation.
Les repas ne sont pas pris en compte dans les frais pédagogiques.

En fin de session de formation
Un questionnaire de satisfaction est à compléter. Il a pour objectif d'optimiser la qualité de la formation et de mieux répondre à vos besoins.
Une attestation de formation certifiée par MSA Services Côtes Normandes est remise à chaque stagiaire.

Dans la semaine qui suit la session de formation
Vous recevrez la facture correspondant à la convention, et une copie des feuilles d'émargement justifiant de la présence du stagiaire.

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

Inscription deux mois avant la date de session à retourner à MSA Services
Mail : Couellan.nadine@cotesnormandes.msa.fr
Adresse Postale : 37 rue de Maltot 14000 CAEN - Tél 02 33 06 40 13
Dès réception, vous recevrez une confirmation d'inscription et à J-15 l'invitation.
Pour les personnes en situation de handicap, contacter la référente Nathalie Coulombier
Coulombier.nathalie@cotesnormandes.msa.fr Tél 02 33 06 40 09

Formation

Intitulé : .....

Date : Lieu :

Demandeur

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Téléphone :	Portable :
E mail :	

Statut

Entreprise/Chef d'exploitation ☐ Associé exploitant ☐
Conjoint collaborateur ☐ En cours d'installation ☐
Autre ☐ Préciser :.....

Entreprise/Employeur

Raison sociale :	N° Siret :
Nom du responsable :	
Adresse (si différente) :	
Code postal :	Commune :
Téléphone :	Portable :
Nombre de salariés :	
E mail :	

Fait à : ..... le.....

Le demandeur :

Signature :

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

100 % de réussite sur les certifications SST et Maintien Actualisation des compétences SST.
99.5 % de satisfaction globale des stagiaires en 2024.

Ils nous font confiance :